

Evêché de Rimouski, 22 mai 1885.

Mes chers collaborateurs,

J'ai vu, depuis quelques années, avec beaucoup de bonheur et d'édification, les nombreux pèlerinages au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, faits par des paroisses entières sous la direction de leurs pieux et zélés curés, et je ne puis qu'encourager, à la suite de N. S. P. le Pape, ces dévots et salutaires exercices.

Je désire que, cette année, les paroisses des comtés de Rimouski et de Témiscouata, qui se trouveraient privées de cet avantage par la visite épiscopale ou quelque autre cause légitime, soient invitées par leurs pasteurs à se dédommager de cette privation, au moyen d'une quête dans l'église, devant être offerte à ce sanctuaire, où sainte Anne semble se plaire spécialement à exaucer les prières de ceux qui viennent l'y invoquer.

Votre Evêque tout dévoué,

† JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

Ce précieux encouragement du premier Pasteur du Diocèse, si dévoué à sainte Anne, engagera, nous en sommes sûr, un plus grand nombre de pèlerins à venir prier leur glorieuse patronne dans son sanctuaire si pieux de la Pointe-au-Père.

Comme preuve de la bonté avec laquelle sainte Anne exauce les prières de ceux qui l'invoquent avec confiance, nous sommes heureux de faire connaître que depuis le mois de mai 1882, *Le Messager de Sainte Anne* a publié *dix-sept-cent-soixante-et-une actions de grâces*.

Parmi les pèlerins qui sont venus à Sainte-Anne depuis le commencement de la saison, nous avons remarqué le